

Der bewaffnete Friede

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **33 (1957-1958)**

Heft 19

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

der bewaffnete FRIEDE

Militärische Weltchronik

Nachfolgend geben wir in der Originalsprache die Rede vom Ausbildungschef der Armee, Oberstkorpskommandant Robert Frick, wieder, die er an der 95. Delegiertenversammlung des SUOV in Genf gehalten hat. Die Veröffentlichung dieser Ansprache unterstreicht das Ansehen, das der SUOV bei den höchsten Kommandostellen der Armee genießt. Red.

Monsieur le Président
et Messieurs,

Le Chef du Département militaire fédéral, Monsieur le Conseiller fédéral Chaudet, empêché d'être des vôtres aujourd'hui, m'a chargé de le représenter.

Il m'a demandé de vous dire son attachement sincère à votre Association et son admiration reconnaissante pour le travail si fructueux que vous accomplissez de façon suivie, intelligente et efficace pour l'armée et le pays.

Je suis, en tant que chef de l'instruction, de membre et d'ami de votre Association, particulièrement heureux de l'occasion qui m'est donnée de prendre avec vous un contact officiel. A vrai dire, je n'ai pas eu à attendre ce jour pour rencontrer les dirigeants de votre Association. En effet, le 8 mars dernier une délégation de votre Comité central m'a fait l'honneur d'une visite de courtoisie au cours de laquelle nous avons pu aborder l'examen de quelques problèmes touchant à votre activité et aux mesures à envisager pour coordonner nos efforts. Le 20 avril, j'ai assisté au «Cours central» qui réunissait à Lausanne une phalange imposante de près de 350 instructeurs de vos sections. Ce cours fournissait une nouvelle preuve du sérieux que vous apportez dans la préparation du travail des sections. Il était en outre une démonstration nette et convaincante de la perfection des relations que vous entretenez avec nos cours d'instruction, puisque des officiers instructeurs ainsi que des recrues de deux écoles apportaient leur concours à cet enseignement.

Je puis bien vous avouer que cette collaboration de l'armée en service, avec l'armée hors service m'a procuré un plaisir tout particulier. Il est évident que les louanges que l'on peut vous décerner, les encourage-

ments que l'on peut vous prodiguer sont de nature à soutenir votre moral et à maintenir votre élan. Je préfère cependant aux paroles les faits. Et vous pouvez être assurés de ma volonté bien arrêtée de vous aider efficacement dans vos efforts qui visent à perfectionner l'aptitude au combat de nos troupes et surtout à donner à notre corps de sous-officiers confiance en son savoir et assurance dans l'exercice de son commandement.

Vous m'avez adressé l'excellent «Rapport du Comité central sur l'activité pendant l'exercice 1957». Présenté clairement, succinctement, il prend figure de *document* dont le contenu doit, à juste titre, vous rendre fiers. En le rédigeant, en le relisant, les membres de votre Comité central y trouvent sûrement la récompense que méritent leur dévouement et leur compétence. Je l'ai étudié, ce document, afin de me faire une idée plus précise de l'ampleur de vos travaux, de l'étendue de vos succès et aussi de la nature de vos préoccupations.

Il vous intéresse peut-être de savoir ce qui a plus spécialement retenu mon attention.

J'ai noté tout d'abord avec satisfaction que l'Association suisse des SCF a été admise en tant que membre collectif de votre grande Association. Vous avez eu raison, Mesdames, de lier votre sort aux sous-officiers suisses, tout en conservant cependant une liberté d'action que j'estime indispensable. Et vous avez bien fait, Messieurs les sous-officiers, d'ouvrir grandes vos portes à nos SCF qui pourront ainsi mieux s'inspirer, pour leurs travaux hors service, de votre expérience et de votre bel esprit.

L'ASSO a décidé, à l'unanimité, de devenir membre de l'«Union suisse pour la protection des civils». En termes simples et vrais, votre rapport explique cette décision. Comme vous avez été sages, Messieurs, de rendre ainsi publique ce que je considère comme une prise de position. Il est évident, en effet, que la regrettable absence de législation en la matière ne doit en aucun cas nous amener à négliger cet aspect essentiel de la défense nationale. L'Union suisse pour la protection des civils accomplit une œuvre nécessaire. Elle a droit à votre et à notre appui total.

Plus loin, vous avez consacré quelques propos à la reconnaissance. Je vous sais gré, croyez-le bien, d'avoir exprimé en termes si cordiaux vos sentiments à mon prédécesseur M. le colonel commandant de corps Corbat. Il mérite cet hommage, pleinement, car il vous a toujours été et vous reste très attaché. Ce que vous dites du colonel Emile Lüthy, votre membre d'honneur et seul officier porteur de la médaille de vermeil, m'a beaucoup touché aussi. Quand je pense à la spontanéité, la totalité et la qualité de son engagement pour votre cause, j'en viens à me demander parfois si cette parfaite compréhension de vos travaux n'a pas fait de lui une sorte de père spirituel de votre Association. Je pense aussi que c'est parce qu'il a pris goût en travaillant avec vous aux problèmes de l'instruction hors service qu'il est devenu le chef de cette section du groupement de l'instruction.

Votre année 1957 restera, comme pour l'armée, celle de la concentration des efforts

sur l'instruction au combat antichars. S'il vous restait à administrer une preuve de vitalité dans les réactions et d'efficacité dans le rendement, il faut bien dire qu'en la circonstance, vous vous en êtes chargé, et de quelle manière:

419 participants à Fribourg, au Cours central de préparation,

118 sections diffusant cette instruction antichar,

10 540 participants, dont

4 167 membres de l'ASSO,

voilà qui constitue une réponse cinglante à ceux qui pourraient douter de la volonté de défense de notre pays. Rien de surprenant dès lors qu'entraînées par cet exemple, de nouvelles sections n'aient été créées et que 500 hommes soient venus renforcer vos effectifs.

Tout cela est encourageant; profondément. Et je voudrais vous dire, en toute simplicité, combien nous sommes fiers de vous.

On ose à peine parler des ombres quand la lumière est aussi vive. Quelques petits retards signalés dans la livraison des rapports, quelques petites inexactitudes. Quelques sections aussi, hélas, qui semblent mal dirigées. On en vient à admettre que ce sont là maux nécessaires; s'ils manquaient,

Neues aus fremden Armeen

Wie der deutsche Bundesverteidigungsminister Franz Joseph Strauß der Associated Press mitteilte, soll die Friedensstärke der deutschen Bundeswehr 350 000 Mann betragen, die in zwölf Divisionen gegliedert, bis zum Frühjahr 1961 stehen sollen. Am 31. März 1959 werde sich die Stärke der deutschen Bundeswehr auf ungefähr 200 000 Mann belaufen, wovon 134 000 Soldaten im Heer, 45 000 Mann in der Luftwaffe, 18 000 Mann in der Marine und 9000 Mann in der Territorialverteidigung Dienst tun werden. Um seine Idee der «Erziehung des Soldaten zum Staatsbürger in Uniform» in der Praxis zu beweisen, neue Erkenntnisse zu sammeln und die hin und wieder erhobenen Vorwürfe der Truppenfremdheit zu widerlegen, wird der Reform- und Leiter der Unterabteilung des Bundesverteidigungsministeriums, Oberst Wilf Graf Baudissin, am 1. Oktober dieses Jahres zur Truppe gehen. Pressevertretern gegenüber betonte Baudissin, daß Schwierigkeiten, die sich der inneren Führung entgegenstellten, nicht von den sehr aufgeschlossenen Truppenoffizieren, sondern von den Großtanten und Onkeln der jungen Soldaten kämen, für die es kein nütziges Militär ohne Exerzier- und Parademarsch gäbe. Auf die Frage, wie er sich verhalten würde, wenn ein Offizier mit einer völlig anderen militärischen Einstellung seine Nachfolge im Bundesverteidigungsministerium antreten würde, erklärte Baudissin der Presse, daß ihm nichts anderes übrigbliebe, als die Konsequenzen zu ziehen und den Abschied zu nehmen. Als aussichtsreicher Kandidat für die Stellung des Wehrbeauftragten des deutschen Bundestages wird der Ministerialrat Georg Freiherr von Fritsch aus dem Bundesinnenministerium genannt, ein Neffe des von Hitler diffamierten und im Polenfeldzug in vorderster Linie gefallenen Generalobersten Freiherrn von Fritsch.

In der Sowjetzone wird die Stärke der roten Besatzungsarmee angeblich um 41 000 Mann verringert. Zwanzig sowjetische Divisionen in Stärke von etwa 200 000 Mann werden mit ihren Genossen von der Nationalen Volksarmee weiterhin Wache am Eisernen Vorhang halten. Der Abzug der im Raume Fürstenwalde, ostwärts von Berlin, stationierten mechanisierten Division wurde von den propagandatüchtigen kommunistischen Funktionären als «Fest der deutsch-sowjetischen Freundschaft» aufgezogen. Unter dem Präsidium der «Generalstaatsanwältin» Hilde Benjamin — der gefürchteten roten Hilde — wurden in stundenlangen Reden die Rotarmisten verabschiedet, die dann unter den Klängen preußischer Märsche zum Bahnhof marschierten. K. v. S.

WEHRSPORT



Der «Schweizer Soldat» grüßt die zu den diesjährigen Sommer-Armeemeisterschaften angetretenen Offiziere, Unteroffiziere und Soldaten und wünscht ihnen Erfolg. Unser Bild zeigt eine Patrouille anlässlich des Sommer-Mannschaftswettkampfes der 4. Division vom 17./18. Mai 1958 in Basel
Photo Suter

Schweizerische
Schmirgelscheiben-
Fabrik AG



Das auf hohe Leistung und Standzeit verpflichtete
einheimische Schleifwerkzeug

la tâche des Comités serait décidément trop belle.

Des préoccupations? Je n'en voudrais relever qu'une seule, que j'ai trouvée dans le rapport relatif au cours de combat anti-char. Il y est dit: «Nous n'ignorions cependant pas que la durée du cours fixée ne saurait suffire à une instruction poussée englobant également toutes les exigences de la guerre. Nous nous étions d'ailleurs clairement prononcés contre la dangereuse opinion selon laquelle des combattants anti-char pouvaient être formés en quelques heures.»

Vous connaissez mon point de vue à ce sujet. Depuis des années, je lutte contre tout ce qu'il peut y avoir de hâtif, de superficiel, dans notre instruction. Peu, mais à fond. Voilà le principe. Peu et à fond, pour que l'instruction donnée résiste à l'épreuve du temps qui s'écoule entre nos périodes de service. Peu et à fond, pour que même surpris peut-être par des événements graves, l'acquis soit tel que nos troupes puissent être engagées avec une confiance totale en leur aptitude à servir les armes que nous possédons. L'aspect moral des efforts tel que celui que vous venez de fournir n'est certes pas négligeable. Il est même très important. Mais l'effort doit être poursuivi pour que la préparation gagne en profon-

deur. Et vous avez raison de prévoir dans vos programmes la continuation de l'instruction antichars et surtout du tir, avec contrôle rigoureux des touchés, à ces armes. Il est bien que vos dirigeants se rendent compte du danger qu'il pourrait y avoir à surcharger les programmes, à multiplier par trop les activités, cela au détriment d'une qualité, qui doit être et rester la préoccupation majeure de notre travail hors et en service.

Dans sa conclusion, votre rapport fait état de la nécessité de rester vigilants. Je n'irai pas jusqu'à faire miennes certaines hypothèses d'évolution de la situation mondiale qui y sont esquissées. Ce qui est sûr, c'est que depuis quelques mois les événements importants, souvent même graves, se précipitent à un rythme bien fait pour nous inciter à redoubler d'attention. Cela d'autant plus que l'incertitude quant aux conséquences proches ou lointaines de ces événements est toujours plus grande.

Loin de moi l'idée de donner à mon propos un caractère alarmant. Ce n'est pas dans mes habitudes. Il s'est passé tant de choses depuis 1945. Il est nécessaire pourtant de dire qu'aujourd'hui, en plaçant les événements dans ce cadre de situation mouvante dans laquelle nous vivons, dans cette succession de périodes d'espoirs et d'inquiétudes —

aujourd'hui nous sommes à nouveau en des temps où le cœur se serre parce qu'il est évident pour chacun que les perspectives d'une amélioration sont nettement entravées et dominées par des influences malignes et négatives.

Aucun motif cependant pour céder au découragement ou pour nous laisser gagner par la nervosité. Ce n'est qu'en restant calmes, attentifs et bien déterminés à rester fidèles à nos principes que nous surmonterons avec succès les temps difficiles qu'une fois encore pourraient nous être imposées.

Laissez-moi terminer en disant au Président sortant, aux membres de votre Comité qui renoncent à leur mandat, toutes mes félicitations pour l'œuvre accomplie ainsi que les remerciements du chef du Département militaire fédéral.

Qu'il me soit permis également de présenter nos compliments et nos vœux au nouveau Président, aux membres nouvellement élus au Comité central et à votre Comité central tout entier. Ces hommes sont à la tâche depuis longtemps dans votre grande Association. Ils y ont été formés dans cet esprit de dévouement à la grande cause que vous servez et nous savons qu'avec eux aussi, l'ASSO continuera à remplir sa mission dont l'armée et le pays sont les bénéficiaires reconnaissants.

Elektro- und Hydraulik- Prüfanlagen

für Hochdruck-Brennstoffschläuche:

Rüttelprüfung / Druckpulsierprüfung

Flammprüfung usw.



FERRIER, GÜDEL & Co
LUZERN



VW + Ghia Karmann

mehr Freude am Wagen
durch Einbau eines
OBA-2-Vergaseraggregates

- Größere Spitzengeschwindigkeit
- Verblüffende Beschleunigung
- Kein Mehrverbrauch
- Keine Abänderung am Motor

Auskunft und Einbau durch Ihre Garage oder OBA-Technik, Oensingen, Tel. 062 / 292 02

Preis der Anlage kompl. inkl. Einbau Fr. 275.—

**Mehr Sicherheit durch
OBA-2-Vergaser!**